

VERS UNE AUTRE SOCIÉTÉ:

LES 32 HEURES HEBDOMADAIRES DE TRAVAIL: UNE UTOPIE ?!

NOUS RAPPELONS

Depuis la révolution industrielle du XIX^e siècle, les gains de productivité ont été tels qu'ils ont permis une augmentation considérable de la richesse nationale (PIB) malgré les différentes étapes de diminution du temps de travail. Grâce aux luttes sociales notre temps de travail a été divisé par deux depuis 1870. Sans cela, le taux de chômage serait aujourd'hui multiplié par 3. Le chômage et le sous-emploi sont un outil central du patronat pour augmenter l'exploitation des salariés et les diviser.

CES LUTTES, RELAYÉES PAR LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE, ONT PERMIS LA DIMINUTION PROGRESSIVE DU TEMPS DE TRAVAIL AU XX^e SIÈCLE:

- Baisse de la durée hebdomadaire (40h, puis 3h, puis 35h).
- Augmentation des congés payés (de 1 semaine à 5 semaines).
- Avancement de l'âge de la retraite (de 65 ans à 60 ans).

ANNULATION DU TEMPS DE TRAVAIL!!!



LE PROBLÈME DES RETRAITES DOIT ÊTRE RÉGLÉ

TRAVAILLONS PLUS ET PLUS DUR POUR MOURIR PLUS JEUNE !

NOUS ACCUSONS

Depuis une trentaine d'années, le patronat, avec le soutien des gouvernements successifs, prend sa revanche en attaquant sur tous ces fronts :

- REMISE EN CAUSE des 35 heures (et pourquoi pas, 39 heures payées 35 !).
- GÉNÉRALISATION de la précarité.
- ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION et de l'âge de départ à la retraite.

Le gouvernement actuel poursuit cette collaboration avec le monde de la finance pour déconstruire tous ces acquis sociaux. Dans nos collectivités, ces reculs ont pour conséquence le recours au temps partiel induisant des pertes de rémunération ou imposent des congés de maladie pour usure professionnelle.

SUD DÉNONCE LA DÉSINFORMATION FAITE AUTOUR DE LA QUESTION DU TEMPS DE TRAVAIL.

NOUS REVENDIQUONS

Pour affirmer notre volonté de transformation sociale, à un moment de remise en cause des 35 heures, SUD continue à revendiquer les 32 heures. Les 35 heures ne devaient être qu'une étape pour aller vers un véritable partage du travail.

Nous réussissons le passage à 32 heures SANS DIMINUTION DE SALAIRE en évitant les écueils qui ont fait obstacle à la réussite des 35 heures, et qui ne profitent qu'aux employeurs en instaurant plus de flexibilité et nous placent dans une plus grande précarité financière.

Les gains de productivité, y compris ceux de la fonction publique, ont permis d'augmenter la richesse nationale tout en diminuant la quantité de travail nécessaire. Nous avons aujourd'hui le choix entre partager le travail ou en priver un grand nombre d'entre nous.

L'ACCÈS AU TRAVAIL EST UN DROIT : TRAVAILLONS MOINS POUR TRAVAILLER TOUTES ET TOUS !



Avril 2014
Imprimé sur papier recyclé
www.sud-ct.fr
www.solidaires.org

